

Réparation de bien immobilier

Par **Bastien2008**, le 17/02/2019 à 20:22

Bjr, mon ex compagnon (pacsé et rupture de pacsé signé) me demande réparation car il a effectué des travaux dans ma maison qui est à mon nom... peut-il le faire? Et il payer la moitié du crédit qui est à mon nom aussi peut il demander réparation de ses versements? Merci

Par **pragma**, le 17/02/2019 à 20:54

Bonjour
Votre ex peut saisir la justice s'il apporte les preuves de ces actes à votre profit.
Arrangez vous au mieux, c'est préférable.

Par **youris**, le 17/02/2019 à 20:56

bonjour,

il peut vous demander que vous lui remboursiez le crédit qu'il a payé à votre places'il peut le prouver.

pour les travaux, la jurisprudence ne prend pas en compte la main d'oeuvre mais uniquement les fournitures si votre concubin a conservé les factures à son nom.

salutations

Par **Bastien2008**, le 17/02/2019 à 22:04

Merci comment peut-il prouver ses versements de loyers sachant que nous avons un compte joint..

Par **fabrice58**, le 18/02/2019 à 07:55

Bonjour,

vous êtes locataire ou propriétaire ?

cdt

Par **youris**, le **18/02/2019** à **09:41**

bastien parle de ma maison et de crédit, il faut supposer qu'il en est le propriétaire.

pour le remboursement partiel du crédit, il lui appartiendra de prouver qu'il a participé au remboursement de votre crédit.